



Pas d'augmentation des grilles de salaire de l'encadrement cette année !

La plupart des grilles de salaire des agents de maîtrise et des cadres sont identiques à celles de l'an dernier. La « digestion » de l'intégration de la RVI dans les grilles est donc déjà en route !

A ce rythme elles repasseront sous le minimum de la convention collective dans peu d'années...



Nous avons aussi procédé à l'analyse de nombreux cas de salariés payés en dessous des minima de tenue de fonction de leur grille :

Beaucoup d'écarts excessifs et sans justification objective !

Nous réclamons :

- Que le taux de l'augmentation collective soit appliqué sur les grilles de salaire, le barème RVI et les forfaits astreinte (soit 1,5% cette année)
- Que les minima de tenue de fonction soient respectés
- La transparence sur les grilles de salaires

Pour avoir plus d'infos, pour soutenir les actions, pour être entendu

... JE ME SYNDIQUE À LA



On a tous une bonne raison de rejoindre la CFDT

cfdt.auchan.cadres@free.fr

06.22.14.02.01 - 06.25.06.11.55